



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Centres hospitaliers : Gard

Question écrite n° 12432

Texte de la question

M Jean-Marie Cambacères appelle l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale sur le projet de l'hôpital Carremeau-II à Nîmes et sur l'avenir du centre médico-chirurgical du Grau-du-Roi, dans le Gard. A la suite des inondations catastrophiques du 3 octobre 1988 sur Nîmes et le département du Gard, le projet de construction de l'hôpital Carremeau-II de Nîmes s'est accéléré. Dans le cadre de cette construction, des regroupements devraient avoir lieu. Cela devrait entraîner des suppressions de lits sur le plan global, et notamment la suppression de lits et de départements entiers au centre médico-chirurgical du Grau-du-Roi. Il lui demande donc de lui faire connaître l'état actuel de ce dossier et ses projets pour Carremeau-II et le CMC du Grau-du-Roi.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale informe l'honorable parlementaire qu'il a prescrit qu'un plan directeur définissant les perspectives d'évolution du centre hospitalier régional de Nîmes soit mis à l'étude rapidement. A cet effet, les dérogations nécessaires à l'accélération de la procédure ont été accordées à l'établissement. Ce n'est qu'à l'issue des études entreprises par le CHR que le devenir du centre médico-chirurgical du Grau-du-Roi et le programme devant servir de base à la reconstruction des lits actifs du CHR sur le site de l'hôpital Carremeau pourront être arrêtés de manière définitive.

Données clés

Auteur : [M. Cambacères Jean-Marie](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12432

Rubrique : Hôpitaux et cliniques

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1989, page 2006